

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Afin de prévenir des épidémies

## Joël Ogouma initie une campagne de salubrité et de dératissage dans la ville

Escôe NDILOROU  
Lambaréné/Gabon

DIRECTEUR de cabinet adjoint 1 du président de la République et membre du Comité permanent du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) du département de l'Ogooué et des Lacs, Joël Ogouma vient d'initier à Lambaréné, sa ville natale, une vaste campagne de salubrité et de dératissage. Cette initiative tient au fait que, malgré les efforts consentis par les différents contributeurs, la ville reste encore loin d'atteindre le niveau de propreté attendu. L'incivisme de certains habitants aidant, les caniveaux sont bouchés en permanence, alors que des tas d'immondices jonchent les différents quartiers, parfois à même le sol, malgré la présence de bacs à ordures. Or, avec l'imminence des grandes pluies de ce mois de mars et des semaines à venir, cette situation risquerait d'être préjudiciable à la santé des populations, qui redoutent des épidémies. Afin de mettre ses concitoyens à l'abri d'une telle menace, Joël Ogouma a donc décidé d'enfiler sa veste de leader politique de la région, et de collabo-



Joël Ogouma et Roger-Valère Ayimambenwé sur le terrain pour superviser les opérations...

rater direct du chef de l'Etat, afin de s'investir sur le terrain et tenter de conjurer l'éventuelle menace. Pour ce faire, des équipes et des engins des sociétés Mika-Service (MS) et Gabon propre Service (GPS) ont été mobilisés sur le terrain pour collecter et procéder au ramassage des immondices dans les deux arrondissements de la commune. M. Ogouma a également fait appel à une société de Libreville spécialisée dans la dératissage et la lutte anti-vectorielle. Cette entité s'est chargée de désinfecter divers sites, à l'instar des centres de santé, ainsi que toutes les écoles pri-



... de dératissage et de lutte anti-vectorielle des bâtiments, ici dans une structure médicale.

maires et secondaires, sans oublier quelques bureaux administratifs de l'Etat. Et pour en avoir le cœur net quant à l'effectivité de

toutes ces interventions, Joël Ogouma et l'édile de la commune, Roger-Valère Ayimambenwé, ont sillonné les artères et sites

où les équipes ont travaillé deux jours durant. Ils se sont dit satisfaits du déroulement de cette grande opération, également saluée par les populations. D'où l'appel lancé par le maire en direction des plus hautes autorités du pays, sur la question des moyens et équipements, en vue de leur permettre de faire face durablement au fléau de l'insalubrité. Roger-Valère Ayimambenwé a, par ailleurs, saisi cette opportunité pour inviter ses administrés à se conformer aux règles élémentaires d'hygiène, avant de remercier très chaleureusement le collaborateur du chef de l'Etat, Joël Ogouma, pour cette initiative qui soulage

son institution. « Je viens ici dans la province exécuter la politique du président de la République. Et quand il a instauré la Journée citoyenne, c'est pour nous permettre de nettoyer dans nos maisons, bureaux et autres lieux où nous vivons. Donc à mon tour, je prends le relais. C'est dans cette optique que j'ai initié cette grande opération de salubrité et de dératissage dans ma commune, car le chef de l'Etat SE Ali Bongo Ondimba attache du prix à la santé des Gabonais. Par cet acte, je voudrais adresser nos populations à adhérer et s'approprier le concept de la Journée citoyenne », a expliqué Joël Ogouma à la presse.



... de ramassage des ordures...

Ngounié/Département de la Louetsi-Wano/Lebamba/Éducation/Cycle pré primaire

## Inexistant dans les zones rurales

IMM  
Lebamba/Gabon

Les enfants âgés de quatre et cinq ans sont obligés d'attendre l'âge de six ans pour être admis à l'école. En dépit de la Loi 21/2011 du 14 février 2012 portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche, qui leur donne le droit d'être scolarisés très tôt.

A l'exception de l'école de l'Alliance chrétienne du village Mbelnaletembe qui en est pourvue, toutes les autres écoles primaires publiques et confessionnelles du département de la Louetsi-Wano, situées en zone rurale, sont privées d'un cycle pré primaire. Le système de scolarisation dans cette partie de la province de la Ngounié et même dans certaines autres localités de l'intérieur du pays, est encore régi par l'ancienne Loi 16/66 du 9 août 1966 qui fixe l'âge d'admission des enfants à l'école, à 6 ans. Ce, malgré la



Michel Nguete estime que c'est aux gouvernants d'agir.

nouvelle Loi 21/2011 du 14 février 2012 portant orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche qui rend obligatoire la scolarité des enfants à partir de l'âge de 4 ans. Or, en privant certaines écoles rurales du cycle pré primaire, on laisse sur le bas-côté une frange importante des enfants. Ce qui n'est pas sans conséquences sur leur profil scolaire. Notamment, le retard et les in-

succès scolaires. D'ailleurs, quelques parents d'élèves des villages de la Louetsi-Wano observent que leurs progénitures de moins de 6 ans ne vont pas à l'école comme leurs camarades de la ville. « J'ai été approché maintes fois par les parents à ce sujet. Je n'ai pas souvent eu de réponse à leur préoccupation, parce que cela ne relève pas de ma compétence », rapporte le chef de circonscription scolaire de l'ensei-

gnement de l'Alliance chrétienne, Michel Nguete. L'innovation apportée en 2001 par les gouvernants d'instituer le cycle pré primaire dans le système éducatif national avait été bien accueillie par tous les partenaires. Tant elle répondait au souci de la réussite scolaire du plus grand nombre d'élèves. Il fallait minimiser les taux trop élevés de redoublement des élèves de première année, réduire le

cycle scolaire à 5 ans, scolariser tous les enfants à partir de l'âge de 4 ans, en généralisant l'ouverture des classes pré primaires pour assurer les activités d'éveil et des apprentissages en initiation. Malheureusement, seize ans après, l'ouverture des classes maternelles sur toute l'étendue du territoire national cette décision n'est pas appliquée. Les écoles publiques et confessionnelles, de la plupart des

zones rurales en sont dépourvues, comme celles du département de la Louetsi-Wano, à Lebamba. « C'est l'un des facteurs du fonctionnement à plusieurs vitesses de notre système éducatif. Et dans ces conditions, l'amélioration des rendements scolaires est quasiment impossible, étant entendu que les données de base sont faussées au départ », fait remarquer le chef de circonscription scolaire.



Seule l'école du village Mbelnaletembe dispose d'un cycle pré primaire.